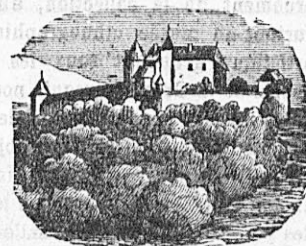




LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS
Suisse . . . 1 an, Fr. 4 50
 . . . 6 mois > 2 50
Étranger . . 1 an > 9.—
 . . . 6 mois > 5.—
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE : BULLE, arr. 9^h 37 9^h. BULLE, dép. 5^h 1^h 6^h 15.

ANNONCES

District de la Gruyère : une seule insertion, 15 c. ; annonces répétées, 12 c. Canton et Suisse, 15 cent. Étranger, 20 cts. la ligne on son espace. Annonces mortuaires, 20 c. RÉCLAMES : Suisse, 30 cent. Étranger, 40 cent. la ligne. S'adresser à Publicitas, S. A. suisse de publicité. (Cercle catholique, 1er étage).

L'offensive allemande.

Depuis de longues semaines, les Allemands accumulaient sur le front français d'innombrables troupes rendues disponibles par la paix russe. Et depuis longtemps aussi, la Belgique est couverte de troupes turques tirées du front européen et de l'Asie.

Il n'est pas douteux non plus que des troupes austro-hongroises ne participent à la grande offensive annoncée et commentée à l'avance par tous les journaux d'Ouest-Rhin.

Il semble que ces journaux aient obéi à certaines suggestions : les Allemands avaient l'intention d'ébranler le moral de leurs adversaires, de les énerver dans l'attente du grand choc final.

Mais là ne s'est pas bornée leur activité ; ainsi qu'on vient de le lire, ils ont accumulé tous les moyens de guerre disponibles : canons, munitions, lance flammes, gaz toxiques et surtout ce matériel humain qui, pour leurs chefs, ne compte que pour la bouche-rie.

Ce n'étaient pas des rodomontades que ces communiqués-là. Les résultats acquis, en dépit de la bravoure indomptable des armées franco-anglaises, sont la preuve du contraire.

La plus grande somme de l'effort de l'assailant s'est portée sur le front anglais ; les troupes britanniques ont lutté pied à pied en proportion de un contre quatre.

Les troupes allemandes, dans certains secteurs, ont été anéanties sans pouvoir réaliser une avance quelconque ; en d'autres secteurs, elles ont pénétré dans les premières lignes ennemies ; mais, dans la région de St-Quentin, par contre, les armées impériales ont réalisé une forte avance ; Péronne est de nouveau tombée entre leurs mains, ce qui accuse une avance d'une vingtaine de kilomètres.

Il serait puéril de se le cacher : l'heure est grave pour la civilisation ; mais pas plus que les armées alliées, les peuples n'ont pas encore le droit de se décourager ; rien n'est perdu tant que se maintiendra la vaillance des incomparables armées franco-anglaises.

Du reste, les communiqués allemands sont moins claironnants que lors des succès remportés ailleurs ; cette modestie insolite est symptoma-

tique. Elle nous prouve que les Allemands n'ont pas atteint les objectifs visés. En tout cas, il apparaît manifeste qu'ils comptaient percer le front ennemi du premier coup peut être.

Or, il n'en est rien ; les Anglais ont perdu, disent les communiqués allemands, plus de trente mille prisonniers ; c'est possible dans une bataille de cette envergure ; mais, quand on connaît la prestigieuse habileté des Allemands dans la multiplication des chiffres, on peut en conclure que le nombre des prisonniers peut bien s'élever à 10 ou 15 mille au plus.

Au reste, les Anglais se sont repliés sous la pression de l'ennemi ; et ce repli avait précisément pour but de ménager les hommes et de ne pas les laisser tomber aux mains de l'adversaire.

Et puis, l'armée anglaise est intacte encore ; son moral est excellent ; les soldats ont l'impression que c'est la dernière bataille et ils donnent tout leur courage, toute leur énergie pour le triomphe de leurs armes.

Et quand l'armée est intacte, rien n'est perdu ; les Allemands peuvent avancer encore ; ils n'en auront pas pour autant gagné la victoire.

Au reste, le terrain gagné par les Allemands est celui qu'ils avaient dû abandonner l'année dernière ; ils le connaissent à fond ; ce terrain est nivelé par les obus ; rien ne s'y prête à une longue résistance ; ce n'est donc que dès maintenant que commenceront les véritables difficultés pour l'assailant. Celui-ci n'aura plus seulement à lutter contre des troupes héroïques, il est vrai, mais inférieures en nombre, mais il devra surmonter encore les difficultés du terrain qui se prête mieux, pour les Alliés, à une guerre défensive.

La tactique allemande reste la même qu'elle a toujours été au cours de la guerre ; ils échelonnent en profondeur une grande quantité de chair à canons ; peu leur importe, s'ils veulent atteindre un objectif, de sacrifier la moitié, les trois quarts de leurs meilleures troupes, pourvu que le reste arrive au but.

Mais, en dépit de leur supériorité numérique, les Allemands ont affaire à forte partie ; ils ont sacrifié cinq cent mille hommes devant Verdun, et Verdun est resté en mains des Français. Dans la Somme, ils vont probable-

ment jeter dans la fournaise et faire massacrer cinq, six ou huit cent mille hommes ; s'il en reste, les troupes allemandes ne passeront pas plus qu'elles n'ont passé à Verdun.

Musée Gruyérien.

Soucieuse de renseigner tous ceux qui s'intéressent à la question du Musée Gruyérien, la Commission du Musée Tissot se fait un plaisir de présenter quelques extraits des rapports de MM. Viollier, sous-directeur du Musée national suisse, à Zurich, et Schmid, architecte, à Veytaux. On sait que M. Schmid a dirigé avec un goût parfait et une indiscutable compétence la restauration du Château de Chillon.

MM. Viollier et Schmid avaient été priés de donner leurs idées sur la question de l'installation du Musée Tissot, à Bulle. Nous leur laissons la parole.

Extrait du Rapport de M. Viollier :

1) L'installation du musée dans un bâtiment existant est à écarter pour plusieurs raisons.

D'abord le bâtiment en question devrait être entièrement isolé de toutes parts, afin de diminuer autant que possible les risques d'incendie. Ensuite, un musée, si simple soit-il, doit avoir un caractère spécial que l'on ne saurait demander à un ancien immeuble locatif. Enfin, l'aménagement d'un tel immeuble prévu pour renfermer des locaux d'habitation ne saurait répondre aux nécessités d'un musée, la disposition des pièces et, en particulier, la hauteur de celles-ci étant tout à fait insuffisante.

Pour toutes ces raisons, je crois donc préférable d'écarter d'emblée cette éventualité.

2) La construction d'un musée présenterait naturellement des avantages bien plus grands, mais entraînerait d'autre part des frais bien plus considérables.

Il faudrait acheter un terrain suffisamment grand pour permettre d'entourer la construction prévue d'un jardin, et, au prix où est actuellement la construction, un nouvel immeuble reviendrait à plusieurs centaines de mille francs, ce qui diminuerait d'autant la dotation du futur musée et retarderait son développement.

Je crois donc que cette seconde éventualité est à écarter au moins provisoirement, tant qu'il n'est pas

démonstré que l'installation du futur musée dans les bâtiments du Château est chose tout à fait impossible.

3) L'installation du futur musée dans les bâtiments du Château nous paraît être la solution la plus satisfaisante à tous les points de vue, à condition que le musée soit assuré de pouvoir disposer dans un avenir plus ou moins éloigné, de tous les locaux nécessaires à son développement normal. Mais avant de pouvoir élaborer un plan pour l'affectation du Château au musée, il est de toute nécessité que la Commission du musée établisse un projet très détaillé du but et de l'activité du futur musée, ainsi qu'un inventaire exact de l'état actuel des collections à exposer. C'est pourquoi il me paraît bon de présenter ici quelques suggestions au sujet du développement de ce futur musée tel du moins que je me le représente, et sans avoir la prétention d'imposer en aucune manière mes vues à la Commission du musée. Ce sont de simples remarques d'un homme du métier où la Commission trouverait peut être quelques idées à glaner et qu'elle pourrait compléter suivant ses vues particulières basées sur une connaissance approfondie de l'état des collections, des ressources financières mises à sa disposition et des ressources de toute nature que présente encore le pays.

a) Suggestions sur le but et le développement du futur musée.

La création d'un musée banal en pleine Gruyère destiné à faire concurrence aux innombrables petits musées qui végètent dans tous les cantons de la Suisse n'est nullement à souhaiter. Le musée projeté ne saurait éveiller l'intérêt des spécialistes et du public que s'il demeure un musée strictement local destiné à fournir un tableau des ressources, de la vie et de l'art dans la Gruyère. Il pourrait comprendre une collection géologique montrant les différents métaux que l'on trouve dans le sol de la Gruyère, une collection zoologique réunissant un type de tous les animaux qui vivent sur son sol, une collection botanique montrant des spécimens de toutes les plantes croissant en Gruyère, complétées par de bonnes photographies représentant, par exemple, les plus beaux arbres du pays, des spécimens rares, que leurs dimensions excluent

UNÈBRES
s pays
URITH
NÈVE
Téléphone 3.69
rue du Lycée.
URONNES
trs modérés s.
funéraires.
IER, sacristain.
nt, ébéniste.
Emile Schroeter.

Asserie

1910, chiffre d'affaires
2 salles de sociétés, billard
132 membres attirés
Agence d'affaires.

Nous vous recom-
mandons la plus IM-
PORTANTE MAI-
SON EN SUISSE,
Frankenstein, à
Berne, Place Tour
d'Horloge.

enfants, chaussures,
res de marchandises,
5 ou 10 par mois.

êts et fanage
ues.

n, à 2 heures de
lle de Châtel
les bois de M-
ve, exposeront en
is en bloc, les immeu-
de Semsales, appelés
laz et sur Ru-
forêts et fanage de
u bureau du notaire
de la mise.

GENOUD, notaire.

uer à Vevey

AFÉ

artement ; conditions fa-
Pas de reprise.

ser aux notaires Mo-
vey.

UPIER

ommune de Bulle
mission la prise des tat-
918.

criptions sont reçues ju-
mars, au Bureau
où l'on peut prendre
ce du cahier des charges.

Secretariat communal.

demande

une homme

ontagne ; si possible no-
s de service. Entrée à

er à Publicitas, S.
e, sous P 562 B.

ne seule cherche

pre meublée.

er à Publicitas S. A.
ns P 551 B.

orcement de la collection, enfin et surtout un musée ethnographique et artistique groupant tous les objets usuels de la Gruyère jusqu'à nos jours en remontant le cours des siècles.

Pour l'exposition de ces objets, il faudrait renoncer à l'exposition banale, à l'alignement des objets le long des parois dans de grandes salles nues, mais les grouper d'après leur nature et d'après leurs usages, dans un décor parlant à l'imagination.

Une salle pourrait être consacrée aux souvenirs encore conservés dans le pays des Comtes de Gruyères, d'autres salles réservées à faire revivre les principales industries du pays, en particulier naturellement l'industrie laitière. Il faudrait reconstituer une fromagerie dans laquelle on pourrait grouper tous les objets servant à la confection du fromage. Mais je crois qu'il faudrait tâcher, non pas de reconstituer une fromagerie théorique, mais de copier exactement une des fromageries les plus typiques du pays, c'est la seule façon possible de donner à une telle reconstitution toute la vie et tout l'intérêt qu'elle comporte.

D'autres pièces devront faire revivre la vie campagnarde et la vie bourgeoise aux différentes époques, en reconstituant une vieille cuisine et les différents locaux d'une habitation gruyérienne. Ce serait l'occasion d'acquiescer quelques jolies pièces boisées, des plafonds intéressants, et de faire revivre aux yeux des visiteurs tout un passé qui tend de plus en plus à disparaître. Dans ces pièces, on grouperait les meubles et les objets d'usage journalier, en tenant compte naturellement des différences de style et d'époque.

Une petite chapelle permettrait d'exposer au public les objets du culte et les sculptures religieuses trouvés dans le pays.

Enfin, on pourrait réunir une collection de vues de la Gruyère et d'imprimés relatifs à la Gruyère ou publiés par des Gruyériens. Les gravures les plus intéressantes pourraient être exposées au public sous verre, les autres réunies dans des portefeuilles. Car, s'il est bon de tout collectionner, il n'est pas nécessaire de tout exposer. Il se-

rait très utile d'avoir une collection où l'on pourrait consulter tout ce qui intéresse la Gruyère. (A suivre)

A L'ÉTRANGER La guerre en Europe.

Les nouvelles officielles.
PARIS, 25. — Officiel. — Dans la région de Noyon, la bataille se poursuit avec acharnement. Les Allemands amènent sans cesse des forces nouvelles. Nos troupes, se conformant aux ordres reçus, cèdent du terrain pied à pied en exécutant de vigoureuses contre-attaques et en infligeant à l'ennemi de lourdes pertes.

Un combat acharné a eu lieu autour de Nesle qui a été perdue et reprise à plusieurs reprises.

Lutte d'artillerie sur divers points du front. Reims a reçu 1875 obus la nuit dernière et dans la journée.

LONDRES, 25. — 15 heures. — La bataille continue sur tout le front avec une grande violence. Hier après midi et dans la soirée, de puissantes attaques de l'ennemi ont été durement repoussées. L'infanterie allemande n'a atteint nos tranchées qu'en un point dont elle a été aussitôt rejetée. Partout ailleurs, les assaillants, arrêtés devant nos positions par nos feux d'infanterie, de mitrailleuses et d'artillerie, ont été refoulés avec de grandes pertes. Dans la nuit et ce matin, de nouvelles attaques se sont développées dans la même région et au-dessus de Bapaume. Au sud de Péronne, des éléments qui avaient franchi la rivière entre Licourt et Brie ont été rejetés sur la rive est.

Les forces en présence.
D'après le *Stuttgarter Neues Tageblatt*, les alliés auraient, sur le front occidental, 60 divisions sous le commandement de Haig, 70 sous le commandement de Pétain et 50 sous le commandement de Foch. Les Américains seraient au nombre de 150,000.

Contre cette masse se trouvent, cette fois, presque toutes les forces allemandes; en raison de la paix avec la Russie, on en revient au point de départ.

Les journaux allemands ne donnent pas de chiffres, mais ils laissent entendre que la supériorité numérique est aux Allemands. En effet, il y a

quelques semaines, on disait en Allemagne qu'après la paix avec la Russie les empires centraux pourraient mettre en ligne 300 divisions sur le front franco-anglais et 100 divisions sur le front italien.

CANTON DE FRIBOURG

Election dans le 23^e arrondissement. — Le Conseil d'Etat a fixé au dimanche 28 avril prochain l'élection d'un député au Conseil national, en remplacement de M. Wulleret décédé.

Actuellement, tous les districts de notre canton sont représentés aux Chambres fédérales, sauf celui de la Veveysse. Ce district n'a même jamais eu de représentant au Conseil national. Cette lacune sera, toutefois, bientôt comblée. Les délégués des communes de la Veveysse se sont réunis au chef-lieu et ont adopté la candidature de M. le député Oscar Genoud, syndic de Châtel-St-Denis et major du bataillon 15 d'infanterie.

Tirage financier. — Le 65^{me} tirage des primes des obligations de l'emprunt cantonal de 1895 a donné le résultat suivant.

Prime de 10,000 fr. : n° 53 646.
Prime de 2000 fr. : n° 63,520.
Prime de 1000 fr. : n° 59 816.
Primes de 500 francs : n° 16,375, 25,194, 28,513, 38,920, 43,827, 48,468, 56,300, 59,097, 63,555, 77,895.
Primes de 400 fr. : n° 5,582, 6,368, 18,592, 47,492, 64,168.

GRUYÈRE

Nécrologie. — Une pénible nouvelle nous arrive de Charmey : M. Nicolas Rime, ancien syndic, père de M. Rime, le sympathique syndic actuel de Charmey, agriculteur et ancien marchand de bois, est décédé à l'âge de 72 ans. Sa rondeur, sa jovialité et surtout sa loyauté en affaires lui avaient acquis les sympathies unanimes. Aussi sa perte sera-t-elle vivement regrettée, non seulement à Charmey, mais encore dans toute la Gruyère, où les qualités du défunt étaient vivement appréciées.

Le parti libéral-radical perd en lui un chaud partisan, un ami sûr et convaincu.

Nous présentons aux familles éprouvées par ce deuil l'hommage de notre vive sympathie et nos condoléances émues.

Une manifestation sympathique. — Vendredi soir, les accents joyeux de notre fanfare réveillaient les

échos de notre bonne ville de Bulle. Le Corps de Musique donnait une sérénade au Conseil communal récemment élu qui tenait, à l'Hôtel de Ville, sa première séance constitutive.

Une foule empressée et sympathique était accourue se joindre à cet hommage rendu à nos magistrats.

M. Despond, confirmé en qualité de syndic, du haut du balcon de l'Hôtel de Ville, dans une chaleureuse improvisation, salua ses administrés, rappela la grande tâche à accomplir et fit appel à l'union de toutes les classes de la population en vue d'applanir les difficultés de l'heure présente et de faciliter la tâche du Conseil communal. Sa péroraison fut l'expression de l'espoir d'une paix prochaine, basée sur la justice et le droit.

Après un nouveau morceau brillamment enlevé par le Corps de Musique, la foule s'écoula lentement, heureuse d'avoir pu saluer et applaudir les magistrats que la Ville s'étaient donnés.

Administration bulloise. — Vendredi soir, le Conseil communal de Bulle s'est constitué en appelant à la présidence M. Lucien Despond, et à la vice-présidence M. Eugène Crotti. Dans le but de faciliter le travail toujours plus absorbant, les divers dicastères ont été remaniés et l'attribution des compétences un peu modifiée.

Voici l'attribution des divers dicastères pour la période 1918-1922 :

Syndic Président du Conseil communal : M. Despond Lucien; **Vice-Président :** M. Crotti Eugène.

Administration générale et Fondation Tissot : Délégué : M. Despond Lucien, Syndic; Suppléant : M. Crotti Eugène.

Écoles : Délégué : M. Crotti Eugène; Suppléant : M. Morard Paul.

Police Ravitaillement : Délégué : M. Morard Paul; Suppléant : M. Decroix Henri.

Finances : Délégué : M. James Glasson; Suppléant : M. Blanc Jules.

Édilité, Travaux, Eaux et Canaux : Délégué : M. Kretz Alfred; Suppléant : M. Toffel Louis.

Forêts, Domaines, Endiguement : Délégué : M. Remy Alfred; Suppléant : M. James Glasson.

Terrains Constructions Chemins de fer : Délégué : M. Blanc Jules; Suppléant : M. Despond Lucien.

Electricité, Feu : Délégué : M. Toffel Louis; Suppléant : M. Kretz Alfred.

Assistance Tutelles : Délégué : M. Decroix Henri; Suppléant : M. Remy Alfred.

DEUXIÈME PARTIE

I

Mystérieuse transformation.

Il faisait nuit noire et le couvre-feu venait de sonner au beffroi de Saint-Germain l'Auxerrois.

Un cavalier, enveloppé d'un manteau sombre, qui suivait le quai des Augustins, pressa l'allure de son cheval pour traverser le Pont-Neuf.

(A suivre)

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

LA FEMME MOUSQUETAIRE

PAR

23

HENRY GRENET

En fin de compte, tous ces braves gentilshommes étaient un peu gris, lorsque, ayant embrassé à tour de rôle le chevalier, ils se reformèrent en colonne pour rentrer à Paris sous la conduite des moins émus.

Longtemps, on garda, dans la ville d'Estampes, le souvenir de cette beuverie colossale.

Saint-Aubin coucha à l'hôtel de maître Lambert, et, le lendemain venu, partit de bon matin dans la direction d'Orléans. Il y parvint le jour même.

Ayant pris ses quartiers « A la Bonne Jeanne », le chevalier s'occupa de se débarrasser de Liégeois, ainsi qu'il en avait formé le projet.

Le mousquetaire appela son valet.

— Ça, Liégeois, dit-il, tiens-tu beaucoup à me suivre en Béarn.

— Je suis trop dévoué à monsieur le chevalier pour le laisser voyager seul.

— J'entends bien et te remercie de cet at-

tachement à ma personne, dont tu seras, d'ailleurs, récompensé.

— Je ne demande rien à monsieur le chevalier.

— Peu m'importe. Je songerai à toi quand le moment sera venu. En attendant, j'ai besoin de ta présence à Paris, où j'ai négligé de prendre des dispositions, ma foi, d'importance. J'ai compté sur toi pour réparer cet oubli fâcheux.

— Je ferai de mon mieux.

— Voici. Tu vas reprendre le chemin que nous venons de suivre et te rendre sans retard à l'hôtel de Notre-Dame.

— Qu'y faudra-t-il faire ?

— Rien.

— Bien, monsieur le chevalier.

— Ah ! j'oubliais. Tu soigneras mes équipages et remettras ces lettres à leurs adresses.

— Je ne serai pas trop fatigué, si c'est là tout ce que monsieur me demande.

— Non. C'est ce que je désire, mon bon Liégeois; ta santé m'est précieuse. Il est entendu que, pendant mon absence, comme lorsque je suis là, MM. de Léon et Marmont sont chez eux dans mes appartements.

— Oui, monsieur le chevalier.

Liégeois s'apercevait bien que son maître se moquait de lui, mais la chose lui importait peu. Ce qu'il voyait de plus clair, c'est qu'il était dispensé de faire cinq cents lieues à cheval, ce dont sa paresse naturelle s'ar-

rangeait fort.

— Prends ces trente pistoles et te mets en route aussitôt.

Liégeois voulut se confondre en remerciements, mais son maître lui coupa la parole amicalement :

— C'est bon, c'est bon. Je sais que vous m'êtes dévoué, maître Liégeois. Pressez le pas de votre monture, car j'ai oublié de remettre mes clés à mes amis, et ces dignes gentilshommes pourraient considérer cette manière de faire comme une marque de défiance à leur égard et m'en demander raison.

Liégeois parti, Saint-Aubin se sentit l'esprit plus tranquille; il monta à sa chambre pour changer de vêtements; le chevalier trouvait, avec raison, le costume de mousquetaire trop seyant pour voyager seul sur la grande route.

Saint-Aubin revêtit un habit de cavalier dont il s'était muni, mais il eut soin de conserver son épée et ses pistoles. La précaution n'était pas inutile de la part d'un homme qui avait l'intention de marcher toute la nuit.

Au matin, il serait à Etréchy, ayant brûlé d'étampes pour ne pas être reconnu, déjeunerait longuement, afin de donner à son cheval le temps de souffler et de manger, puis se remettrait en chemin pour gagner Paris, où il arriverait à la nuit tombante.

Tout étant bien combiné dans son esprit,



NOUVELLES

Porrentruy bo

Samedi soir, vers 11 heures, deux bombes sont tombées sur la gare, mais sans causer de blessés. L'émotion a été grande. L'émotion a été grande. L'émotion a été grande.

Rapatriement des

Bund annonce que le gouvernement autrichien a consenti à l'engagement des Russes internés en Autriche.

Les autorités suisses ont pris toutes les mesures nécessaires pour que les Russes qui ont franchi la frontière franco-suisse. En ce qui concerne les prisonniers russes échappés aux Allemands et Autrichiens, les autorités suisses ont obtenu l'assurance qu'ils ne seront pas punis pour avoir franchi la frontière.

Les estampilles fédérales pour obligations de caisse d'épargne, d'effets de change, d'effets de banque, etc., qui ont été émises par le fédéral.

Les vignettes des estampilles fédérales ont été émises par le fédéral.

Les estampilles fédérales ont été émises par le fédéral.

Les estampilles fédérales ont été émises par le fédéral.

Les estampilles fédérales ont été émises par le fédéral.

Les estampilles fédérales ont été émises par le fédéral.

Les estampilles fédérales ont été émises par le fédéral.

Les estampilles fédérales ont été émises par le fédéral.

Les estampilles fédérales ont été émises par le fédéral.

Les estampilles fédérales ont été émises par le fédéral.

Les estampilles fédérales ont été émises par le fédéral.

Les estampilles fédérales ont été émises par le fédéral.

Les estampilles fédérales ont été émises par le fédéral.

Les estampilles fédérales ont été émises par le fédéral.

Les estampilles fédérales ont été émises par le fédéral.

Les estampilles fédérales ont été émises par le fédéral.

Les estampilles fédérales ont été émises par le fédéral.

Les estampilles fédérales ont été émises par le fédéral.

Les estampilles fédérales ont été émises par le fédéral.

Les estampilles fédérales ont été émises par le fédéral.

Les estampilles fédérales ont été émises par le fédéral.

Les estampilles fédérales ont été émises par le fédéral.

Les estampilles fédérales ont été émises par le fédéral.

Les estampilles fédérales ont été émises par le fédéral.

Les estampilles fédérales ont été émises par le fédéral.

Les estampilles fédérales ont été émises par le fédéral.

Les estampilles fédérales ont été émises par le fédéral.

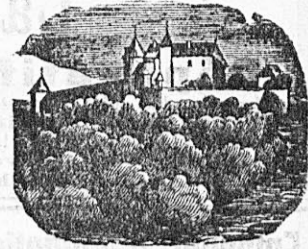
Les estampilles fédérales ont été émises par le fédéral.

Les estampilles fédérales ont été émises par le fédéral.

Les estampilles fédérales ont été émises par le fédéral.



LA GRUYÈRE



NOUVELLES SUISSES

Porrentruy bombardé.

Samedi soir, vers 10 heures, neuf bombes sont tombées sur Porrentruy. Deux granges ont été endommagées. Une bombe est tombée à proximité de la gare, mais sans causer de dégâts sérieux. Il n'y a pas eu de victimes.

L'émoi a été grand. On signale des dégâts importants chez un cultivateur, M. Ametutz.

Rapatriement des Russes. — Le *Bund* annonce que le gouvernement autrichien a consenti au rapatriement des Russes internés en Suisse et s'est engagé à les transporter à travers l'Autriche.

Les autorités suisses auraient déjà pris toutes les mesures nécessaires, de sorte que très prochainement les transports pourraient commencer. Il s'agit tout d'abord de 400 à 500 soldats russes qui ont franchi la frontière franco suisse. En ce qui concerne les prisonniers russes échappés des camps allemands et autrichiens, ils resteraient encore pour le moment en Suisse, les autorités suisses devant tout d'abord obtenir des puissances centrales l'assurance qu'ils ne risquent pas d'être punis pour s'être enfuis.

Les estampilles fédérales. — Le 1^{er} avril prochain entrera en vigueur la loi fédérale sur les droits de timbre, et à partir de cette date, il ne pourra plus être émis d'obligations d'emprunt, d'obligations de caisse et de bons de caisse, d'effets de change et d'effets analogues aux effets de change sans que ces documents portent le timbre fédéral.

Les vignettes des deux sortes d'estampilles fédérales ont été publiées en grandeur originale dans la *Feuille officielle suisse du commerce*. L'estampille pour obligations et le coin, qui portent la même gravure, ont été dessinées par le médailleur Hans Frey, à Bâle. Ils présentent une tête de guerrier. L'estampille pour effets de change, dessinée par le peintre P. Th. Robert, à St-Blaise, porte l'écusson fédéral dans un encadrement décoratif.

Les estampilles pour obligations sont de 10, 20, 30, 40 et 50 centimes, et de 1, 2, 3, 4, 5, 10, 20 et 50 fr.; les estampilles pour effets de change sont de 5, 10, 15, 20, 25, 30, 40, 45 et 50 centimes, et de 1, 2, 3, 4, 5, 10, 20, 30, 40, 50 et 100 francs.

On peut se procurer les estampilles pour effets de change auprès de chaque bureau de poste, et les estampilles pour obligations auprès de tous les offices principaux des postes. En outre, quelques offices cantonaux du timbre ainsi que les filiales et agences

de la Banque nationale suisse vendent également des estampilles fédérales. On peut encore se les procurer, toutefois seulement pour des montants de 100 fr. au minimum, directement auprès de l'administration fédérale des contributions, à Berne.

Démonétisation. — *L'Officiel*, de Paris, publie une loi tendant à la démonétisation des pièces de 2 fr. 1 fr., 50 et 20 cent. à l'effigie de Napoléon lauréat. Un décret fixera la date à partir de laquelle ces pièces cesseront d'avoir un cours légal forcé et ne seront plus admises par les caisses d'Etat.

(La mesure que prend enfin le gouvernement français requiert, de la part des pays faisant partie de l'Union latine et de leurs habitants, une extrême vigilance. Les monnaies divisionnaires à l'effigie de Napoléon lauréat sont abondamment répandues chez nous et y pénètrent chaque jour, notamment avec les visiteurs de nos internés. Or rien n'est difficile comme de purger un territoire de pièces menacées du retrait de circulation. Nos autorités devraient examiner sans retard les mesures propres à faciliter l'expulsion des pièces démonétisées et à empêcher leur rentrée — par exemple en établissant des bureaux de change aux gares frontière.)

Convention germano suisse. — L'arrangement économique et financier avec l'Allemagne expirant le 30 avril, des négociations en vue d'un nouvel arrangement se feront après Pâques. Le Conseil fédéral a désigné de nouveaux négociateurs suisses en les personnes de MM. Frey, Schmithausen et Mosimann, conseillers nationaux, et Dr Laur, secrétaire de la Ligue suisse des paysans, ainsi que M. Kæppeli, chef de section du Département fédéral de l'agriculture.

Indemnités pour les chevaux. — Le Conseil fédéral, sur la proposition du Département militaire, a pris un arrêté abrogeant son arrêté du 27 octobre 1917 concernant l'indemnité journalière pour les chevaux en service actif. L'indemnité journalière pour les chevaux d'officiers ainsi que pour tous les chevaux fournis sur réquisition par les communes, est fixée d'une façon uniforme à 2 fr. 50.

A L'ÉTRANGER

La guerre en Europe.

Nouveau raid sur Paris.

Dimanche, à 8 h. 20, quelques avions ennemis qui évoluaient à une très haute altitude, ont réussi à franchir les lignes et à attaquer Paris. Ils

ont été immédiatement pris en chasse tant par les avions du camp retranché que par ceux du front.

On signale plusieurs points de chutes de bombes. Il y a quelques victimes.

Un communiqué ultérieur précisera les conditions et les résultats du raid.

Un 240 allemand

bombarde Paris.

L'ennemi a tiré sur Paris avec une pièce à longue portée, depuis 8 heures du matin, de quart d'heure en quart d'heure, des obus de 240, qui ont atteint la capitale et la banlieue.

Il y a une dizaine de morts et une quinzaine de blessés.

Des mesures pour combattre la pièce sont en voie d'exécution.

— A propos du bombardement de Paris par un canon à longue portée, *l'Echo de Paris* rappelle qu'un professeur français avait proposé l'année dernière, à la direction des inventions, une invention invraisemblable qu'il venait de mettre au point d'après la conception d'un Russe. Cette invention consistait à tripler et même à quadrupler la portée des canons avec des pièces ordinaires, au moyen d'une fusée spéciale enveloppant tout le trajet de l'obus d'une couche d'air chaud supprimant ainsi la résistance de l'air. Ainsi un obus de 240, à la vitesse initiale de 900 à 950 mètres, pouvait être projeté à près de 100 kilomètres. Le savant, alors éconduit, aurait maintenant obtenu de M. Clémenceau une audience.

— Paris, 24 — Le bombardement de Paris par une pièce à longue portée, tirant à plus de 100 km. sur la capitale, a repris dimanche matin, à 7 heures. Les éclatements se succèdent à la même cadence qu'hier.

On signale jusqu'à présent seulement quelques victimes.

L'Insomnie

provoquée par la toux, les catarrhes et les maux de gorge désespère beaucoup de gens. L'emploi de quelques boîtes de **Pastilles Wybert Gaba** la supprime complètement puisqu'elles sont le remède souverain contre toutes les affections de la gorge.

En vente partout à 1 fr. 25 la boîte. Demandez expressément les Pastilles «Gaba».

Le plus puissant **Dépuratif du sang**, spécialement approprié à la

Cure de printemps

que toute personne soucieuse de sa santé devrait faire, est certainement le

THE BÉGUIN

qui guérit : dartres, boutons, démangeaisons, clous, eczémas, etc., qui fait disparaître : constipations, vertiges, migraines, digestions difficiles, etc., qui parait la guérison des ulcères, varices, plaies, jambes ouvertes, etc., qui combat avec succès les troubles de l'âge critique. La boîte : fr. 1.50 dans toutes les pharmacies; Dépôt à Bulle : Pharmacie Gavin et Strebel.

Mme F. Ormin

SAGE-FEMME
reçoit des pensionnaires à toute époque.
Consultations tous les jours.
Téléphone 4588.
Confort. — Prix modérés.
Près de la Gare.
Rue de Berne, N° 9, GENEVE.

Je suis acheteur

de billes de cerisier 1^{er} choix.
S'adresser à **Publicitas S. A.**, Bulle, sous P. 520 B.

Une dame seule cherche chambre meublée.
S'adresser à **Publicitas S. A.**, Bulle, sous P. 551 B.

Rideaux brodés

Grands et petits rideaux en mousseline, tulle et tulle application, par paire et par pièce vitrages, brise-bleu, Plumetis, Broderies pour linge, etc. Echantillons par retour du courrier.

H. METTLER, Hérissau.
Fabrique spéciale de rideaux brodés

PRÊTS

sur argent des femmes déposé en Justice de Paix **Banque E. ULDRY & C^o**, à Fribourg.

On demande un jeune homme

au courant de la comptabilité. S'adresser, sous P. 552 B, à **Publicitas S. A.**, Bulle.

On offre un terrassement

à forfait. S'adresser à **Publicitas S. A.**, Bulle, sous P. 553 B.

A vendre une remise

à transporter pour cause de déplacement. S'adresser à **François Maguin, La Tour-de-Trême.**

bonne ville de Bulle. Musique donnait une séance communale récemment, à l'Hôtel de Ville, séance constitutive. L'empressement et sympathie courue se joindre à cet effet à nos magistrats. L'acte, confirmé en qualité de président du balcon de l'Hôtel de Ville, une chaleureuse improvisation administrée, rappela l'acte à accomplir et fit en vue d'applaudir les membres de toutes les classes de la population. L'heure présente et de la séance du Conseil communal fut l'expression de la paix prochaine, basée sur le droit.

Un nouveau morceau brillant par le Corps de Musique, qui, lentement, heureusement et applaudit les membres de la Ville s'étaient donnés.

Travaux bullois. — Le soir, le Conseil communal s'est constitué en assemblée. M. Lucien Despond, vice-présidence M. E. Morard Paul, dans le but de faciliter les travaux plus absorbant, les discussions ont été remaniées et les compétences un peu distribuées des divers dicastres. Période 1918-1922 :

Président du Conseil communal : Despond Lucien; **Vice-président :** Crotti Eugène.

Commission générale et Fondatrice : Délégué : M. Despond; Suppléant : M. Crotti Eugène.

Délégué : M. Crotti Eugène; **Suppléant :** M. Morard Paul.

Commission de l'habillement : Délégué : M. Despond; Suppléant : M. Decroix.

Délégué : M. James Glas; **Suppléant :** M. Blanc Jules.

Travaux, Eaux et Chauffage : Délégué : M. Kretz Alfred; **Suppléant :** M. Toffel Louis.

Travaux - Endiguement : Délégué : M. Remy Alfred; **Suppléant :** M. Despond Lucien.

Travaux Chemins de Fer : Délégué : M. Toffel Louis; **Suppléant :** M. Kretz Alfred.

Travaux : Délégué : M. Remy Alfred; **Suppléant :** M. Remy Alfred.

Après la sonnerie, régla sa démission et vint le réveiller à l'heure.

Il prendrait quelque repos, un peu étonné des allures qui dormait le jour et mardi, comme il avait été larmé, n'y attacha pas autrement.

Après dix heures, au premier son de cloche, un valet pénétra dans la chambre de Saint-Aubin, qui dormait sur son lit, et lui touchait l'épaule.

Le chevalier fut debout. Il se leva au domestique de chambre et de le suivre à l'écurie.

Après un quart d'heure, le voyageur et partait à fond de train, laissant impatientement attendre.

DEUXIÈME PARTIE

I

La transformation.

Après le couvre-feu venant de Saint-Germain l'Auxerrois, enveloppé d'un manteau, il attendait le quai des Augustins, son cheval pour traverser (à suivre.)

La Salsepareille Model

est un **Dépuratif & Laxatif** qui a fait ses preuves depuis 30 ans. De nombreuses imitations, paraissant souvent meilleur marché, prouvent le mieux le grand succès de cette préparation, d'un goût exquis et d'un effet doux, ne dérangeant aucune habitude. La Salsepareille Model se recommande spécialement contre la constipation habituelle et le sang vicié, ainsi que toutes les maladies qui en dépendent. 1/2 de bouteille 4 fr. 20, 1/3 bouteille 6 fr. La bouteille pour la cure complète 9 fr. 60. La Pharmacie Centrale, Madliener-Gavin, rue du Mont-Blanc, 9, à Genève envoie franco contre remboursement des prix ci-dessus la Véritable Salsepareille Model. — Dépôt à Bulle: Pharmacie GAVIN. 30091X

Appareils photographiques

neufs et d'occasion
Grand choix. Catalogue grat.
A. Schnell, Place Saint-François, 9
LAUSANNE

Emprunt d'Obligations à Primes de Fr. 1.000.000

MAISON POPULAIRE de la VILLE de LUCERNE

Cet emprunt est divisé en 100.000 obligations à Fr. 10.— chacune.
Chacune de ces obligations est remboursable dans le courant de 50 tirages, soit avec une prime allant jusqu'à Fr. 20.000.—, soit au minimum à Fr. 10.—.
Les tirages ont lieu sous contrôle officiel à Lucerne, le 31 mars, chaque année.
Les fonds nécessaires à l'amortissement, conformément au plan imprimé sur les obligations, seront déposés à la Banque Cantonale Lucernoise.
Les obligations sorties au tirage seront remboursées sans frais, contre remise des titres, un mois après le tirage, par la caisse de la société et éventuellement par d'autres établissements qui seraient désignés.
Les listes de tirage et les domiciles de paiements seront publiés dans la Feuille Officielle Suisse du Commerce, et seront envoyées à tout propriétaire d'obligations qui en fera la demande.
Les obligations sorties au tirage et non présentées dans un délai de 10 ans à partir de la date fixée pour le remboursement, seront périmées.

Prochain tirage 31 Mars 1918

Le plan de tirage comprend :		Prix du titre fr. 10.— au comptant, livrable de suite, ou payable en 2 versements mensuels : 1 ^{er} fr. 5.— ; 2 ^{me} fr. 5.50.
14 lots à Fr. 20.000		
32 " " 10.000		
3 " " 5.000		Groupe de 10 titres, payable en 10 mensualités : fr. 105.— (1 ^{re} à fr. 15.— et 9 à fr. 10.—).
120 " " 1.000		

Total des primes et remboursements **Fr. 1.827.810**

Si les demandes dépassent le nombre des titres, elles seront soumises à réduction.
Les commandes seront reçues sans frais par les concessionnaires de l'emprunt :

BANQUE SUISSE DE VALEURS A LOTS
Peyer & Bachmann GENEVE 20, Rue du Mont-Blanc

CABINET DENTAIRE

H. DOUSSE, Chirurgien - dentiste

Téléphone 42 BULLE Avenue de la Gare
Laboratoire spécial de prothèse moderne.
Dentier avec plaque incassable, aluminium, celluloid, caoutchouc.
Spécialité de travaux en or coulé ou estampé.
Couronnes. — Travaux à pont. — Dents à pivots — Redressement.
CHATEL-ST-DENIS, Avenue de la Gare
chaque lundi.

GRAINES -- SEMENCES

Graines fourragères contrôlées.
Spécialités de mélanges pour tous sols.
Fenasse. - Trèfles. - Esparcette.
Graines potagères de premier choix.
Betteraves. - Pois et haricots des champs.
Petits oignons.
CROTTI Frères, BULLE.

Ancienne Maison MOURLEVAT,

Place du Marché. BULLE. Rue du Tir.
Fers et fontes, vieux métaux, os et chiffons, crins etc., gros et détail, aux meilleures conditions.

Magasin de Chaussures

Uve SOTTAS-THALMANN

BULLE

Maison Barras, en face du Cheval-Blanc.
Toujours grand choix de chaussures en tous genres, fines et ordinaires pour Messieurs, Dames et Enfants.
Egalement grand choix de chaussures fortes pour la campagne.
Malgré la forte hausse, les chaussures sont toujours à des prix sans concurrence.
Marchandises 1^{er} choix. Maison de confiance.

Vente de pâturages, forêts et fanage en mises publiques.

Lundi 8 avril prochain, à 2 heures de l'après-midi, à l'Hôtel-de-Ville de Châtel-St-Denis, pour cause de partage, les hoirs de M. Charles Mallet, à Genève, exposeront en vente, en mises publiques, par lots, puis en bloc, les immeubles qu'ils possèdent rière la Commune de Semsales, appelés **Les Trones, la Savoyardaz et sur Ruzpaz**, comprenant chalets, pâturages, forêts et fanage de 50 hectares environ.
Les conditions d'enchères déposent au bureau du notaire soussigné.
L'adjudication sera définitive le jour de la mise.
Châtel-Saint-Denis, le 14 mars 1918.
V. GENOUD, notaire.

Fêtes de Pâques.

Si vous tenez à être chaussés avec élégance et confort, la maison

Chaussures Modernes

S. A.
BULLE

offre tous ces avantages et possède un choix énorme dans les **dernières nouveautés**

Bottes noires, fantaisie et brunes. Bottines fantaisie et brunes pour Messieurs.

Rayons spéciaux bien assortis en Chaussures robustes, pratiques, montagne, campagne.

Aux prix les plus modérés pour Messieurs, Dames et Fillettes.

Voir les étalages. **Escompte 3 0/0.** **Maison Suisse.**

Echos du 10 mars
bourgeois de lundi dern
ue chronique des élec
mars à Bulle qui ne m
honneurs d'une réponse,
respire la colère et dénat
Mais il importe cepan
tester contre l'accuration
libéral-radical aurait ac
d'électeurs. C'est absolu
Il y a bien eu, lors le re
bations exagérées, mais i
sous la plume des rédact
bourgeois, car chacun sa
servateurs se sont bornés
lait à leurs électeurs de
nière période actuels.

Représentations
tornées de Bulle donner
avril, en matinée et en
représentations. Le prog
prendra : *Le Flibustier*,
actes et en vers de J. L.
saynette comique et de
musicaux et littéraires.

Carte de pain et o
— Pour la distribution d
mois d'avril, il est rec
habitants de la commu
se présenter au Brea
communal dans l'ordre
Jeudi 28 mars, les lett
Vendredi 29 mars, »
Samedi 30 mars, »



Cols et
Cols souples en pi
Cols en toile en to
Cols en celluloid

Chemises
Chemises blanches
Chemises blanches,
Chemises Jæger, p

AU

Appareils photographiques
 choix. Catalogue grat.
 Place
 nnel, Saint-François, 9
 LAUSANNE

TAIRE
 rgien - dentiste
 Avenue de la Gare
 moderne.
 celluloid, caoutchouc.
 ou estampé.
 ivots - Redressement.
 de la Gare

MENCES
 ontrôlées.
 our tous sols.
 sparcette.
 emier choix.
 ts des champs.
 s.
 es, BULLE.

DURLEVAT,
 Rue du Tir.
 et chiffons, crins
 s conditions.

ussures ALMANN

Cheval-Blanc.
 ix de chaus-
 fines et or-
 urs, Dames
 de chaussu-
 pagne.
 les chaussures
 ans concour-

er choix.
 fiance.

êts et fanage
 ues.

m, à 2 heures de
 lle de Châtel-
 es hoirs de M.
 ve, exposeront en
 s en bloc, les immeu-
 de Semsales, appelés
 laz et sur Ru-
 forêts et fanage de
 bureau du notaire
 de la mise.
 GENOUD, notaire.

Echos du 10 mars. — Le *Fri-
 bourgeois* de lundi dernier a publié
 une chronique des élections du 10
 mars à Bulle qui ne mérite pas les
 honneurs d'une réponse, tellement elle
 respire la colère et dénature la vérité.
 Mais il importe cependant de pro-
 tester contre l'accusation que le parti
 libéral-radical aurait acheté le vote
 d'électeurs. C'est absolument faux.

Il y a bien encore le reproche de li-
 bérations exagérées, mais il fait sourire
 sous la plume des rédacteurs du *Fri-
 bourgeois*, car chacun sait que les con-
 servateurs se sont bornés à offrir du
 lait à leurs électeurs durant la der-
 nière période actuelle.

Représentations. — Les In-
 ternés de Bulle donneront lundi 1^{er}
 avril, en matinée et en soirée, deux
 représentations. Le programme com-
 prendra: *Le Flibustier*, pièce en trois
 actes et en vers de J. Richepin, une
 saynète comique et des intermèdes
 musicaux et littéraires.

Carte de pain et de graisse.
 Pour la distribution des cartes du
 mois d'avril, il est recommandé aux
 habitants de la commune de Bulle de
 se présenter au Bureau de l'Office
 communal dans l'ordre suivant:
 Jeudi 28 mars, les lettres **A à F**;
 Vendredi 29 mars, **G à O**;
 Samedi 30 mars, **P à Z**;

Question judiciaire. — Le
 nommé Lehmann, auteur présumé de
 l'assassinat commis il y a douze ans
 sur la personne de Célien Roulin, a
 fait des aveux complets au sergent de
 gendarmerie de Bulle.

La famille Jules BORCARD, à Grandvil-
 lard remercie bien sincèrement toutes les
 personnes qui lui ont témoigné une si grande
 sympathie, à l'occasion du deuil cruel qui
 vient de la frapper.

Changements d'adresses.
 Pour être pris en considéra-
 tion, les changements d'adresses
 doivent mentionner l'ancienne
 et la nouvelle adresses et être
 accompagnés de 20 centimes en
 timbres-poste.

La Commune de VILLAR-
 VOLARD
offre à prêter
 en hypothèque en 1^{er} rang les
 sommes ci après:
 700 fr. du Fonds de Commune;
 800 fr. du Fonds d'Ecole;
 1100 fr. du Fonds des Pauvres.



Madame Nicolas RIME, à Charmey;
 Monsieur et Madame Raymond RIME-NIQUILLE et leur enfant,
 à Charmey; Monsieur Florian RIME à Dijon; Monsieur Constant RIME,
 à Charmey; Monsieur Robert RIME; Madame et Monsieur James
 GLASSON-RIME et leurs enfants, à Bulle; Monsieur Louis RIME, à
 Charmey;
 Monsieur Isidore RIME, à Charmey; Révérende Sœur Julien, reli-
 gieuse de Ste-Marie, à Amiens; Monsieur Jean RIME, à Pontarlier;
 Mademoiselle Marie RIME, à Charmey;
 Les familles RIME, ALBINATI, MULLER, REPOND, à Charmey;
 GREMAUD BLANC, à Echarlens; COLEMAN, à Pavis; BURTSCHER,
 à St-Imier; CHAPPALEY-RIME, à Charmey,
 Ont la douleur de vous faire part de la perte qu'ils viennent de faire
 en la personne de

Monsieur Nicolas RIME

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et
 cousin, décédé le 23 mars, à l'âge de 72 ans, muni des secours de la reli-
 gion.

L'ensevelissement a lieu à Charmey, mardi 26 mars, à 9 1/2 heures.
 Charmey, le 23 mars 1918.

Priez pour lui.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

On cherche à louer
 pour 2 mois d'été, aux environs de
 Bulle, un
Appartement meublé
 de 4 pièces et cuisine.
 Offres sous P. 1753 F. à Pu-
 blicitas S. A., Fribourg.

On donnerait
à faner
 une propriété de 16 poses, à Bulle;
 logement à disposition. Conditions
 et prix à discuter.
REMY, camionneur,
 Bulle.



COLS et Manchettes

COLS souples en piqué la pièce 1.35
 COLS en toile en toute forme et hauteur 1.45
 COLS en celluloid 1.45

Chemises pr. Messieurs

Chemises blanches avec ou sans col Fr. 7.50
 Chemises blanches, plastron en piqué Fr. 7.90
 Chemises Jäger, plastron fantaisie dep. Fr. 7.90

Pour Pâques!

Chapeaux feutre
 pr. Messieurs, bonne qualité
 Forme nouvelle, se fait en
 noir et gris foncé, acier, bei-
 ge et gris clair
 Prix de réclame **7.90**
 Fr. 9.75 et

Chapeaux feutre
 pour Messieurs, Forme clas-
 sique
 8.90, 7.50, 6.75, 5.90 **4.90**

Casquettes
 pour Messieurs, en joli tissu
 anglais, divers dessins
 Forme élégante 6.75 5.50 **4.75**

Casquettes
 pour Messieurs, forme clas-
 sique, en bon tissu, grand
 choix
 4.75, 3.50, 2.75 **1.90**

Bretelles, Chaussettes
Camisoles, Caleçons



Cravates

en soie pour Messieurs,
 pour nouer
 le plus beau et plus grand choix
 sur place.
 Fr. 4.50, 3.75, 2.90, 2.50, 1.90, 1.75
Nœuds, Régates, noir et couleurs
 Fr. 1.50, 1.25, -.95, -.75

GRANDS MAGASINS

AU LOUVRE, BULLE

Nouveautés de Printemps !

Exposition de Modes et Confections

PRIX TRÈS AVANTAGEUX

Nos Modèles de Paris
sont exposés au 1^{er} étage.

Chapeaux „ Mi-Saison “ pour Dames,
en soie, toutes
teintes et différents jolis modèles
depuis Fr. 14.75

Chapeaux „ Mi-Saison “ pour Dames,
en paille et
crêpe français, toutes teintes, superbes
Modèles depuis Fr. 19.50

BLOUSES pour Dames

Blouses en crêpe de Chine, Japon, Pongé 90
et satin soie, toutes teintes dep. Fr. 14.

Blouses en Voile et Demi-Voile, crépon
coton, Mousseline laine et coton, Zéphir 6.90
depuis Fr. 6.

Le plus beau et le plus grand choix
sur place.

ROBES pour Dames

Robes en Mousseline laine
rayure Pékin, différents dessins et
teintes, ravissante garniture
depuis Fr. 45.--

Robes en voile couleur unie
forme „ dernière Création “, très
élégantes, taille et jupe avec bro-
derie et à plis
Frs. 97.50, 85.--, 79.--

Robes en crépon coton
et toile Zéphir, forme nouvelle, avec
ceinture, jolis dessins
depuis Fr. 19.50

Robes en mousseline coton
très jolis Modèles en différents des-
sins et teintes, ravissante gar-
niture
depuis Fr. 29.--

Robes en voile blanc
ou en couleur, avec rayure ou à
pois, avec grand col, garnies en
tissu uni, superbe choix
depuis Fr. 44.

Robes en serge, gabardine
et crêpe de Chine soie
Dernière Création
Fr. 125.- 110.- 95.- 79.--

Pour COMMUNION

TISSU laine et coton pour Robes et Blouses.

Serge pure laine, noire et
marine dep. Fr. 9.75

Cheviotte en noir et ma-
rine Fr. 9.50

Tissu fantaisie
depuis Fr. 5.90

Covercoat p. costumes
de dames Fr. 19.50

Popeline laine, 140 cm.
de large, le m. 12.75

Mousseline laine, h. qual. 3.90
le m. dep. Fr. 3.

Mousseline cot., choix im. 1.75
le m. dep. Fr. 1.

Crépon coton, en toutes tein-
tes et dessins Fr. 1.90

Cachemir coton, 100 cm. de large
grand choix de 3.75
le m. dep. Fr. 3.

Damier 110 cm. de large,
belle qual., le m. Fr. 4.

Voile uni et couleur
grand choix de dessins
le m. dep. Fr. 2.50

Plumetis (Voile brodé) en diffé-
rentes teintes
le m. Fr. 3.

Gants et Bas

Grands Magasins de Nouveautés

AU LOUVRE, BULLE

Mises de bétail et chédail.

Pour cause de vente de son domaine, le soussigné vendra en mises publiques, le **lundi 1^{er} avril, dès 1 heure de l'après midi, à son domicile aux Couettes, à AVRY-dev.-PONT, son bétail pie rouge, savoir : 6 mères-vaches dont 4 fraîches vélées et 2 portantes pour avril et mai, ainsi que son chédail, soit : 4 chars à échelles, 1 charrette à herbe, 1 platte, 1 grande luge, 1 traîneau, 1 herse à prairies, 1 herse à champs 1 romaine, 1 hache-paille, 1 bascule, 2 bidons à lait, 1 boille, 200 à 300 piquets pour clôtures, quelques cents mètres de fil de fer, colliers de chevaux et de vaches, un grand râteau en fer, outils agricoles, un gros et fort chien très bon pour la garde et le trait, avec collier, charrette et luge, ainsi que divers objets trop longs à détailler. La mise commencera par le bétail. Payement comptant.**

Charles BAUDÈRE.

On cherche

appartement de 2 chambres,
cuisine et dépendances, avec eau
et lumière.
S'adresser à Publicitas S. A.,
Bulle.

On achèterait

d'occasion un eric de moyenne
grandeur. — S'adresser à Publi-
citas S. A., Bulle.

Quelques manœuvres sont demandés

pour travail assuré, au chantier
CASTELLA & GEX
BULLE

Vente de bois par soumission.

Le Syndicat de Villaz-St-Pierre offre à vendre en soumission environ 60 m³ de billes de hêtre, 10 m³ billes de frêne et 200 stères quartiers et rondins hêtre préparés à la Villette au bord de la route de Bellegarde.

Pour voir les bois, s'adresser à **Monsieur Théophile Mooser, à la Villette**, et déposer les soumissions chez **Monsieur Henri Sallin, président, à Villaz-St-Pierre (Ct. de Fribourg) (Tél. 2.02) jusqu'au 12 avril.**

A vendre

à bas prix
4 chevaux
pas de piquet, dont un conviendrait
pour boulauger ou boncher.

Paul Maillard
Maules.

Quelques bons

tonneliers

ayant déjà travaillé à la machine

sont demandés

pour de suite.
S'adresser à la Condenserie,
Epagny.

VILLE DE BULLE

La Ville de Bulle de
mande un

jeune technicien

pour les divers services commu-
naux.

Les inscriptions sont re-
çues jusqu'au 15 avril, au
Secrétariat communal, où
l'on peut prendre connaissance du
cahier des charges.

Le Conseil communal.

A vendre

deux ruches Dadant-Blatt,
dont une peuplée, ainsi qu'une
certaine quantité de cadres et de
provisions. S'adresser à

Auguste DÉBIEUX
La Tour.

SOUSSION

Le Syndicat de drainage
de Maules met en soumission le
transport des drains néces-
saires, depuis la gare du B. R. à
Vaulruz jusqu'au « Vernaux »
rrière Maules.

Prendre connaissance des condi-
tions auprès du Secrétaire du Syn-
dicat et y déposer les soumissions
jusqu'au 1^{er} avril, à 6 h. du
soir. On peut soumissionner pour
la totalité des drains (29000 envi-
ron) ou pour une partie seulement.

Par ordre :

Le Secrétaire du Syndicat.

ON DEMANDE

un bon domestique de cam-
pagne à l'année. Bon salaire.
S'adresser à François Grand,
Café du Poids, Lucens, qui
indiquera.

A vendre

ou à échanger contre du bois
de chauffage :

un clapier (6 cases), un pu-
pitre et une couchette.
S'adresser à Publicitas S. A.
Bulle.

A louer

une chambre meublée, bien
exposée au soleil.

S'adresser au 3^e étage, Café de
l'Harmonie, Bulle, entre 11 h. et
1 h. du jour, ou entre 6 et 8 h. du
soir.

Jeune homme

connaissant les travaux de campa-
gnes et la conduite des chevaux
cherche place pour de suite.
S'adresser à Publicitas S. A.,
Bulle, sous P. 576 B.

On achèterait 4 à 5 wagons de bois

foyard ou chêne. Offres avec prix,
en gare Genève Cornavin, sous
S. C. F. A. Poste Bld. du Pont
d'Arve, Genève.

A VENDRE

environ 3 m³ de

charpente

provenant de démolition, de tou-
tes dimensions, ainsi que 2000
tuiles, marque Lafon.

S'adresser à PUGIN, Fro-
mage, Riaz.

A vendre

chaudière en enivre
toute neuve, de 430 litres, dernier
système, chez

M. YENNY
à Hauteville.

On demande un jeune homme

pour la montagne; si possible ne
faisant pas de service. Entrée à
volonté.
S'adresser à Publicitas, S.
A., Bulle, sous P. 562 B.



ABONNEMENTS

Suisse . . . 1 an, Fr. 4.50
. 6 mois . . . 2.50
Étranger . . 1 an . . . 9.—
. 6 mois . . . 5.—
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les
bureaux de poste.

Pâques

Est ce le fait de la saison
ou celui du calendrier qui
considérablement la date de
Toujours est-il que, cette
rait difficile de parler des
rics. D'ordinaire, la nature
de mille couleurs; elle
atours à l'unisson du bon
sel. Hélas ! en 1918, la na-
ture s'associe à cette festi-
vité de s'associer à cette festi-
vité toute l'humanité se
pendant d'ordinaire.
Le bonheurs universel, d
du printemps, réside dan
moration de la résurrection
surrection du Seigneur es
du réveil de la nature, de
tauce à la vie de tout ce
la terre.

Fête mystique et reli-
gieuse et purement mat-
rielle n'en est pas moins la
la plus aimée de toutes.
En ce beau jour de ren-
aissance les cœurs sont en joie, tan-
tôt ceux qui renait a d'attrai-
tains.
Mais est-ce bien la fête
rection que nous allons voir
Jetons les yeux autour de
nous demandons avec an-
xiété n'est pas plutôt la fête de
la destruction, de l'ané-
antissement, de l'ané-
l'Europe entière, s'abat
ivre de sang et de carnage
permis de nous demander
tature elle-même, que l'o-
tant insensible aux doule-
urs, refuse de s'associer à
Pâques ?
Pourquoi faut-il que cet
morale dans les annales de
soit précisément marquée
cradescence de carnage ?
de l'amour devient celle d
que rien n'effacera, de cet
veront animés tous ceux qu
justice, la fraternité, la so-
maine. Et cette haine univ-
tre ceux qui ont bouleversé
milliers de familles, cette h
devoir être indestructible ;
ters tant que restera le so-
atrocités commises, tant qu
cauchemar des crimes san-